



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 113401

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la santé des étudiants. Le rapport de la mission d'enquête parlementaire sur ce sujet indique que, si la plupart des étudiants sont en bonne santé, des signes de dégradation inquiétants apparaissent : troubles alimentaires chez les filles (à hauteur de 7 %), conduites à risque notamment en matière de consommation d'alcool. Le rapport propose ainsi de mettre en place un bilan santé lors des deux premières années post-bac. Aussi, il souhaiterait savoir s'il entend donner suite à cette proposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113401

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13171